

M. et Mme Darrieutort  
55 avenue des pins  
40350 CREON D'ARMAGNAC

CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE  
DE  
PLAIN-PIED

EXTRAITS DU CAHIER DES CLAUSES  
TECHNIQUES PARTICULIERES

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	BEP	FINITION	X	SESSION 2001	Code	Forme	Durée	REALISATION ET TECHNOLOGIE	Coeff.	5
SECTEUR 8 - BATIMENT	CAP	Peinture Vitrierie Revêtements	X	Epreuve	EP 1-A	Ecrite	4 h	Sujet	DR	15 / 28

**LOT N° 0 – DISPOSITIONS COMMUNES A TOUS LES LOTS**

**0.1. OBJET DU DOCUMENT**

Le présent document a pour objet la nomenclature de 9 lots de travaux proposés en vue de la construction d'une maison d'habitation, rue de la Rente, sur la Commune de CREON D'ARMAGNAC (40 350), pour le compte de M. et Mme. DARRIEUTORT 55 avenue des pins 40 350 - CREON D'ARMAGNAC.

**0.2. DOCUMENTS OFFICIELS DE REFERENCE**

Tous les travaux seront soumis, tant en ce qui concerne la qualité des matériaux que leur mise en œuvre, aux documents C.C.S. – D.T.U.

Tous les documents C.C.S. – D.T.U., ainsi que tous les documents, textes, normes mentionnés par les C.C.S. – D.T.U., constituent pièces contractuelles. L'entrepreneur est réputé parfaitement les connaître et leurs prescriptions, même non reprises dans le texte du présent devis, feront foi en cas de contestation.

Les ouvrages traditionnels seront calculés suivant les règles admises par le C.C.S. – D.T.U.. Les matériaux et procédés de construction nouveaux devront avoir fait l'objet d'un avis technique par le C.S.T.B.. L'entrepreneur devra se conformer aux règles de fabrication ou d'emploi qui constituent le cahier des charges attaché à cet avis technique et qui, de ce fait, est considéré comme une pièce contractuelle.

**0.3. QUANTITATIF ET ESTIMATIF**

Les quantités à porter dans les bordereaux quantitatifs et estimatifs en regard de chaque poste d'ouvrage seront calculées suivant les dimensions réelles de mise en œuvre, soit à l'unité, soit au ml, au m2 ou au m3, sans aucune majoration pour déchets, coupes, difficultés de mise en œuvre, etc.

Les quantitatifs sont à la charge des entreprises et devront suivre parfaitement les articles de la présente nomenclature, tout en les détaillant pour favoriser l'application des prix unitaires.

**0.4. ACCES DU CHANTIER**

L'entreprise du lot 1 – Maçonnerie - sollicitera de la Mairie de CREON D'ARMAGNAC toutes les autorisations nécessaires pour la création d'une clôture réglementaire de chantier, accès de chantier, mise en place de panneaux, etc...

**0.5. IMPLANTATION DES OUVRAGES**

Elle sera réalisée par l'Entrepreneur adjudicataire du lot 1 – Maçonnerie - et sera à soumettre à l'Architecte et au Maître de l'Ouvrage.

L'entrepreneur de Maçonnerie sera tenu pour responsable de toute erreur d'implantation quelle qu'elle soit, et quel que soit le degré d'avancement des travaux. Il pourra être mis en demeure d'y remédier à ses frais et sans indemnité d'aucune sorte, soit par la démolition de l'ouvrage incriminé, soit par tous travaux rendus nécessaires du fait de la mauvaise implantation.

**1.6.1. MURS EN AGGLOMERES CREUX DE 0,20 EP.**

Maçonnerie d'agglomérés creux de gravillon et ciment, conformes aux normes N.F.P. 14.301 et 14.304, de 20 cm ép., hourdés au mortier de ciment. Les joints horizontaux seront bien garnis mais à rupture. Les joints verticaux seront parfaitement remplis. Harpages pour liaison des poteaux et des raidisseurs.

Localisation : l'ensemble des murs périphériques et le mur de refend du pavillon, et l'élévation du muret de clôture.

Isolation par le sol : Pose de Unimat de 60 Mm sur toute la surface du dallage.

**1.6.2. CHAINAGES VERTICAUX ET HORIZONTALS**

Dans les murs du pavillon, incorporation de chaînages verticaux et horizontaux en béton armé coffré dosé à 350 kg/m3, y compris sujétions de liaison avec la maçonnerie ou réalisation de ces ouvrages avec éléments spéciaux.

Dans le muret de clôture, dito ci-avant, chaînages verticaux à chaque extrémité, dans les angles et tous les 5,00 ml et chaînage horizontal en tête légèrement en pente sur toute la longueur.

Localisation : verticalement dans tous les angles de murs et intermédiaires lorsque les murs sont supérieurs à 5,00 ml, et horizontalement au niveau des linteaux.

**1.6.3. LINTEAUX EN BETON**

Dans les murs ci-avant, incorporation de linteaux en béton armé coffré dosé à 350 kg/m3, y compris sujétions de liaison avec la maçonnerie ou réalisation de ces ouvrages avec éléments spéciaux.

Localisation : la porte d'entrée, les 3 portes du garage, la fenêtre du garage et celle des bains.

**1.6.4. LINTEAUX SUR COFFRES DE VOLETS ROULANTS**

Dans les murs ci avant, réalisation de linteaux en béton armé coffré dosé à 350 kgs/m3, y compris pose des coffres de volets roulants fournis par le menuisier.

Localisation : les 3 baies du séjour, les 2 des chambres et celle de la cuisine.

**1.6.5. POUTRES CINTREES EN BETON**

Réalisation de poutres cintrées en béton armé coffré dosé à 350 kg/m3, y compris sujétions de liaison avec les maçonneries auxquelles elles sont associées (voir BET pour section et armatures).

Localisation : la poutre de la façade Sud-Ouest.

**1.6.6. POTEAUX CARRES EN BETON**

Réalisation de poteaux 20/20 en béton armé coffré dosé à 350 kg/m3, y compris sujétions de liaison avec les poutres auxquelles ils sont associés (voir BET pour armatures).

Localisation : le poteau de l'angle Sud du pavillon, depuis la semelle isolée et jusque sous la poutre.

**1.6.8 .ENDUIT DE FACADES**

Réalisation à la charge du présent lot en RPE (10 mm)

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	BEP	FINITION	X	SESSION 2001	Code	Forme	Durée	REALISATION ET TECHNOLOGIE	Coeff.	5
SECTEUR 8 - BATIMENT	CAP	Peinture Vitrerie Revêtements	X	Epreuve	EP 1-A	Ecrite	4 h	Sujet	DR	16 / 28

## LOT N° 5 – CLOISONS – DOUBLAGES ET PLAFONDS

### GENERALITES

Respect des normes et réglementation en vigueur, notamment :

- NFP 72.303 (dimensions et qualités)
- DTU 20 pour la plâtrerie et cloisons briques
- DTU 25.1 pour les enduits plâtre
- DTU 25.41 pour les plaques de plâtre cartonnées en parois et plafonds
- Avis techniques du C.S.T.B. pour tous les matériaux non traditionnels
- Règles de l'art de la profession
- Réglementation acoustique et thermique dans les bâtiments à usage d'habitation (P.V. d'essais à transmettre avant toute mise en œuvre)
- Le traçage et l'implantation des cloisons sont à la charge du présent lot
- La mise en œuvre et le traitement des joints seront conformes aux exigences de l'Atec et de la notice éditée par le fabricant
- Tolérances de mise en œuvre : suivant Atec, du C.S.T.B. et DTU.

### DESCRIPTION DES OUVRAGES

#### 5.1. PLAFONDS PLACOSTIL

Réalisation de plafonds en système Placostil BA 13 suspendus aux fermettes. Ils comprendront les profilés métalliques, fourrures ou suspentes et 1 plaque de BA 13.

Les travaux s'entendent avec les sujétions de fourniture, de pose, fixations par vis, découpées, raccordements aux maçonneries suivant les prescriptions du fabricant.

Les joints seront traités selon la technique et avec les produits du fabricant, leur finition sera parfaite pour l'application directement de la peinture.

Localisation : l'ensemble du plafond de la partie habitable.

#### 5.2. DOUBLAGES PLACOMUR

*Fourniture et pose de cloisons de doublage type Placomur 80 + 10.*

*Collage par plots au mortier adhésif du fabricant.*

*Dissimulation des joints entre plaques par pose à l'enduit de collage de bandes en papier fort et enduit de finition.*

*Le plaquiste ressortira les gaines électriques et devra faire toutes les découpes nécessaires aux autres corps d'état.*

*La salle de bains recevra un doublage avec une plaque de Placomarine.*

Localisation : sur les 3 murs de façade et sur le mur de refend.

#### 5.3. CLOISONS PLACOSTIL

Réalisation de cloisons type Placostil 72/48.

La composition des cloisons est de : 1 ossature avec rails et montants de 48, 1 plaque de BA 13 sur chaque face et une laine de roche de 45 mm.

Degré CF ½ h – Isolation acoustique 40 db (A).

Incorporation et joints dito 5.2.

Compris sujétions pour éléments complémentaires pour une bonne exécution et en particulier autour des huisseries.

Dans la salle de bains les plaques BA 13 seront remplacées par des plaques de Placomarine.

Localisation : toutes les cloisons de distribution.

#### 5.4. ISOLATION THERMIQUE SUR RAMPANTS

Fourniture et pose de laine de verre composée d'un feutre Bâtiment IBR de 220 mm revêtu d'un papier kraft côté chauffé.

La pose s'effectuera de façon qu'aucun pont thermique n'existe et pour cela, la laine de verre sera posée en force et en relevé contre les murs entre solives.

Localisation : l'ensemble du plafond BA 13 de la partie habitable.

#### 5.5. TRAVAUX DIVERS

5.5.1. La pose des huisseries, fournies par le menuisier, est à prévoir au présent lot.

Localisation : les 7 portes intérieures.

5.5.2. Des arêtes de protection sont à réaliser par la pose de bandes armées à l'aide de la colle utilisée pour les joints. Elles seront arasées au parement des plaques.

Localisation : à tous les angles saillants.

5.5.3. Nettoyage du chantier pendant et après les travaux du présent lot.

5.5.4. Respect des prescriptions d'hygiène et de sécurité.

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	BEP	FINITION	X	SESSION 2001	Code	Forme	Durée	REALISATION ET TECHNOLOGIE	Coeff.	5
SECTEUR 8 - BATIMENT	CAP	Peinture Vitrerie Revêtements	X	Epreuve	EP 1-A	Ecrite	4 h	Sujet	DR	17 / 28

LOT N° 9 – PEINTURE - MOQUETTES

GENERALITES

Qualité de travaux :A

Respect des normes et réglementation en vigueur notamment :

Pour les travaux de peinture

- DTU n° 59.1 d'Octobre 1994 (NF P 74.201-1) concernant les travaux de peinture
- Les Normes
- Les avis techniques
- Les règles et recommandations professionnelles
- Les prescriptions des fabricants
- La finition retenue pour ce chantier est de catégorie B soignée selon DTU précité
- Il sera procédé avant tous travaux à la reconnaissance des fonds pour éviter toute contestation
- Le nettoyage de fin de chantier sera réalisé selon l'article 6 du CCS-DTU n° 59-1
- Un nettoyage dit « de mise en service » sera réalisé 2 jours avant la réception
- Protection des appareillages électriques et quincaillerie des menuiseries ou démontage avec précaution et remontage correct
- Les rechapissages font partie du présent lot
- Les raccords de peinture sont dus jusqu'à la réception
- Le pelage des protections des joints de menuiserie sont à la charge du présent lot

Pour les travaux de sols souples

- Les revêtements de sol seront exécutés conformément au DTU n° 53
- Les matériaux employés devront obligatoirement faire l'objet d'un avis technique du C.S.T.B.. Les préconisations de cet avis concernant la pose auront valeur contractuelle
- Les revêtements devront répondre, en fonction de leur emploi, au classement U.P.E.C. des locaux, établi par le C.S.T.B., cahier de Septembre 1987, n° 2183 – livraison 282.
- L'entrepreneur devra prévoir dans son prix l'application d'un enduit de lissage faisant l'objet d'un avis technique du C.S.T.B. et mis en œuvre conformément aux prescriptions de cet avis
- Tous les découpages autour des tuyauteries, colonnes, appareils, sont dus au titre du présent lot ainsi que les raccords après passage des autres corps d'état
- Sont compris dans le prix forfaitaire, outre la fourniture, le transport, le montage et la pose de tous les produits et accessoires nécessaires à une exécution parfaite.

DESCRIPTION DES OUVRAGES

9.1. PEINTURE SUR MENUISERIES EXTERIEURES

Sans objet.

- Les portes et portes-fenêtres sont en PVC
- La porte d'entrée métallique est livrée laquée au four

La porte du garage basculante métallique est livrée laquée

9.2. PEINTURE SUR MENUISERIES BOIS INTERIEURES

- Brossage
- Impression glycérophtalique et ponçage
- Rebouchage, enduisage et ponçage très soigné
- 2 couches de peinture brillante ou satinée glycérophtalique avec révision du rebouchage et léger ponçage entre les 2 couches.

Nota : l'impression des menuiseries bois (huisseries et plinthes en particulier) se fera avant leur pose, dans l'atelier du menuisier.

Localisation : sur les huisseries, moulures, plinthes toutes faces et trappe d'accès aux combles.

9.3. PEINTURE SUR PORTES PREPEINTES

- Travaux dito 9.2 sur les 3 chants
  - Les 2 parements recevront 2 couches de peinture roulée à grain très fin avec reprise des légers chocs de chantier si nécessaire
  - Les paumelles et têtes ne sont pas rebouchées à l'enduit
- Localisation : sur l'ensemble des portes intérieures.

9.4. LASURE SUR OUVRAGES BOIS EXTERIEURS

- Nettoyage, brossage
  - Rebouchage au mastic, ponçage, époussetage
  - 2 couches de lasure de couleur ou incolore et 1 couche lasure incolore en finition
- Localisation : sur le lambris et la planche de l'avancée de toiture en façade Sud-Est.

9.5. PEINTURE SUR PLAFONDS EN PLACOPLATRE

- Révision des bandes à l'enduit.
  - Ponçage. Très soigné
  - 1 couche de peinture glycérophtalique en impression
  - Nouvelle révision.
  - 1 couche de peinture alkyde mate blanche en finition
- Localisation : sur l'ensemble des plafonds du pavillon.

9.6. PEINTURE SUR PAROIS EN PLACOPLATRE

- Révision des bandes à l'enduit repassé, égrenage, rebouchage
- Ponçage. Très soigné
- 1 couche de peinture glycérophtalique en impression
- Nouvelle révision, rebouchages et joints à l'enduit, léger ponçage
- 1 couche de peinture glycérophtalique mate blanche en finition

Localisation : pour les parois intérieures des 3 placards.

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	BEP	FINITION	X	SESSION 2001	Code	Forme	Durée	REALISATION ET TECHNOLOGIE	Coeff.	5
SECTEUR 8 - BATIMENT	CAP	Peinture Vitrerie Revêtements	X	Epreuve	EP 1-A	Ecrite	4 h	Sujet	DR	18 / 28

9.7. PAPIERS PEINTS SUR PAROIS EN PLACOPLATRE PIECES SECHES

- Révision des bandes à l'enduit repassé, égrenage, rebouchage
  - Ponçage très soigné
  - Impression durcissante
  - Fourniture et pose à joints vifs de papiers peints de 140 gr/m2 minimum sur la base de 120,00 F H.T./rouleau, prix public.
  - Après travaux et avant la prise de la colle, tous les ouvrages environnants seront nettoyés à l'éponge humide.
- Localisation : pour le séjour, l'entrée, le dégagement, la chambre 1 et la chambre 2.

9.8. PAPIERS PEINTS SUR PAROIS EN PLACOPLATRE PIECES HUMIDES

- Révision des bandes à l'enduit repassé, égrenage, rebouchage
  - Ponçage très soigné
  - Impression durcissante
  - Fourniture et pose à joints vifs de papiers peints vinyliques de 160 gr/m2 minimum sur la base de 150,00 F H.T./rouleau, prix public.
  - Après travaux et avant la prise de la colle, tous les ouvrages environnants seront nettoyés à l'éponge humide.
- Localisation : Pour la cuisine, le WC et la salle de bains (déduire faïence).

9.9. PEINTURE SUR OUVRAGES METALLIQUES

- Dégraissage au trichloréthylène
  - 1 couche de primaire d'accrochage adaptée au subjectile
  - 2 couches de peinture brillante glycérophtalique
- Localisation : Les tuyauteries en cuivre de plomberie et de chauffage.

9.10. PEINTURE SUR OUVRAGES EN PVC

- Nettoyage
  - 1 couche de primaire d'accrochage
  - 2 couches de peinture brillante glycérophtalique
- Localisation : Les canalisations en PVC de plomberie.

9.11. PEINTURE SUR OUVRAGES EN BETON

- Egrenage, dépoussiérage, application d'un primaire d'accrochage.
  - Application d'un enduit de ragréage.
  - Ponçage, dépoussiérage.
  - 
  - 2 couches de peinture pour sol polyuréthane.
- Localisation : Sol du garage

Nota : aucune peinture n'est prévue sur les parois intérieures du garage.

9.12. MOQUETTE EN DALLES

Fourniture et pose, sur antiglisse(poisse), de dalles plombantes U3P3, arasements, découpes, entailles parfaites, sans manque ni surplus. Prix public 260,00 F H.T./m2. Teinte au choix de l'Architecte. Le prix tiendra compte d'un ragréage de la chape à la charge du peintre.

Localisation : chambre 1, chambre 2, chambre 3, bureau.

9.13. DALLES PVC

Fourniture et pose, sur antiglisse(poisse), de dalles PVC U3P3, compris marouflage soigné, arasements, découpes, entailles parfaites, sans manque ni surplus. Prix public 220,00 F H.T./m2. Teinte suivant échantillon. Le ragréage des chapes est à la charge du présent lot.

Localisation : entrée, cuisine SDB, WC séjour.

9.14. NETTOYAGE

Réalisation, pour la réception des travaux, d'un nettoyage grosso modo. Pour la livraison au Maître d'Ouvrage et après tous travaux de reprises, l'entreprise du présent lot exécutera le nettoyage dit de mise en service.

- Nettoyage des 2 faces des vitrages
- Nettoyage des appareils sanitaires, électriques et quincaillerie des menuiseries
- Nettoyage des carrelages et plinthes, revêtements PVC et moquettes
- Nettoyage des abords
- Evacuation des gravois aux D.P..

9.15. DIVERS

- 9.15.1. Barre de seuil à chaque changement de nature du sol
- 9.15.2. Nettoyage pendant et après travaux du présent lot
- 9.15.3. Respect des prescriptions d'hygiène et de sécurité

**VARIANTE**

• MURS SEJOURS

Dans le séjour, remplacement du papier peint par une toile de fibre de verre à peindre de 160 g/m2. Largeur 100, longueur du rouleau 30m. Pose collée en bord à bord avec colle acrylique. Finition par 2 couches de peinture acrylique en dispersion aqueuse, finition satinée ou brillante. Préparation des supports dito article 9.7.

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	BEP	FINITION	X	SESSION 2001	Code	Forme	Durée	REALISATION ET TECHNOLOGIE	Coeff.	5
SECTEUR 8 - BATIMENT	CAP	Peinture Vitrerie Revêtements	X	Epreuve	EP 1-A	Ecrite	4 h	Sujet	DR	19 / 28